

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 20 décembre 2016 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline

Date de convocation : 05/12/2016 Nombre de présents : 11 Comité secret : non

Nombre de personnes absentes: Nombre d'excusés : 4 Quorum exigé : 8

Nombre de suffrages exprimés : 13 VOTES : Contre : 0 Pour : 13

L'an deux mille seize, le mardi 20 décembre à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : MENEGUZ Muriel, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, GOUDARD Nadine, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra.

Etaient excusés : GARAND Denis, CLAVEL Jérôme, REYMOND Muriel (procuration à FRANCOIS-BRAZIER Florence), LAUGIER Emile, (procuration à D'ALEO Sandra).

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES : un virement budgétaire pour ajuster les dernières opérations sont validées : complément pour le programme bureau d'études du PLU et pour le service assainissement : solde de l'emprunt extension de la canalisation chemin de St Charles.

SYNDICAT D'ENERGIE DE LA DROME : Mme Maire présente un dossier de projet de raccordement au réseau BT pour alimenter la construction d'un agriculteur suite au dépôt d'un permis de construire : réalisation de serres agricoles, au hameau les Broses ; une convention sera établie afin que l'intéressé prenne à sa charge la partie non subventionnée.

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES : la commission d'appel d'offres a ouvert les plis avec l'architecte, le bureau DICOBAT et Mme La Trésorière le jeudi 8 décembre ; pour l'ensemble des huit lots au total 24 entreprises ont déposées une offre sur support papier et 5 sur la plateforme dématérialisée ; l'architecte vérifie les dossiers et une prochaine réunion est programmée début janvier. Deux notifications de subventions ont été reçues : subvention du Département et celle de la communauté de communes. Une demande pour avoir un fonds de la réserve parlementaire sera également déposée.

VOIE NOUVELLE : suite à un contact avec un élu en charge des routes au Département, Mme le Maire explique au conseil municipal qu'une participation de la commune sur les travaux sera demandée ; le Conseil Municipal attend un nouvel estimatif des travaux.

RADARS PEDAGOGIQUES : ils ont été installés ce jour comme prévu en centre village, un à la montée route de Moras, et deux sur la RD 519 ; les usagers sont donc informés de leur vitesse sans être sanctionnés, la sécurité sera donc améliorée notamment sur la RD 519 classée à grande circulation.

PLAN LOCAL D'URBANISME : il a été approuvé par le conseil Municipal le 15 novembre 2016, les services préfectoraux nous ont notifié le caractère exécutoire au 1^{er} décembre 2016. ___

ELECTIONS 2017 : des devis sont en cours pour le remplacement des isolements devenus obsolète.

PONT SUR L'ORON : Suite à la déstabilisation du pont sur Oron, propriété par moitié avec la commune de Manthes, situé vers le pont TGV aux Morelles, des devis sont présentés pour effectuer une étude de diagnostic.

ACCESSIBILITE des bâtiments communaux : les aménagements demandés vont être effectués dans un premier temps pour le bâtiment mairie, l'église et la salle des associations : accès ; mise en place de rampes, visualisation et indication des passages et réparation du sol à l'entrée de l'église.

ECOLE : suite à la demande des enseignants, comme pour les classes primaires, le conseil municipal accepte de prendre en charge le déplacement des classes de maternelles à Moras en Valloire pour visiter la caserne des Pompiers. Le conseil municipal valide le devis pour le changement du poste informatique du bureau de direction.

REMPLACEMENT PONCTUEL A L'ECOLE : pour palier au remplacement d'un agent, une embauche est nécessaire pour la surveillance des enfants sur le temps périscolaire de midi ; ce recrutement sera complété par une aide pour divers travaux avec l'agent technique ; la communauté de communes sera contactée dans le cadre objectif emploi et une offre publiée.

ENTRETIEN D'EVALUATION DES AGENTS : depuis 2015, une fiche de synthèse du compte rendu d'entretien professionnel remplace la notation ; l'entretien s'est déroulé le 5 décembre. Des formations sont prévues : recyclage SST, maniement extincteurs et gestes et postures ainsi que des formations adaptées demandées par plusieurs agents.

COMPTE RENDU DE REUNIONS : M. ZOWIEZ NEUMANN donne le compte rendu de la réunion mutualisation, Mme MENEGUZ de celle de l'organisation d'un festival amateur présenté par des associations « amascène » qui se déroulera à la Motte de Galaure les 7, 8 et 9 avril prochain ; un appel est fait aux personnes bénévoles pour le préparer, se renseigner en mairie ; M. BARATIER donne le compte rendu de la réunion du SIRCTOM.

SYNDICAT DES EAUX : un puits perdu supplémentaire a été créé à proximité du château d'eau afin d'éviter le déversement route de l'Isle lors des vidanges.

STADE MUNICIPAL : une réfection des plafonds des vestiaires de la maison du sport est nécessaire, le problème viendrait de la qualité de la peinture ; Mme le Maire a demandé un devis de peinture ; l'agent technique effectuera les travaux. _

REPAS DES AINES : Mme le maire présente le bilan de ce repas. Les conseillers sont invités à distribuer les bons d'achat aux personnes n'ayant pu participer.

MARCHE DE VILLAGE : la commune s'inscrit à nouveau pour participer dans le cadre de cette opération organisée en partenariat avec la communauté de communes.

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT : le nettoyage de printemps avec un appel aux bénévoles sera organisé cette année le samedi 25 mars.

REUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIERS : deux réunions sont programmées en début d'année 2017 pour que les habitants puissent poser leurs questions et s'informer de la vie municipale : les 18 février et 18 mars.

VOEUX DU MAIRE : le conseil municipal invite la population à participer à la cérémonie des vœux qui se déroula à la salle des fêtes le vendredi 6 janvier à 18heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.